



CANADA

No. 2

X  
FOR IMMEDIATE RELEASE  
JANUARY 7, 1973

POUR DIFFUSION IMMEDIATE  
LE 7 JANVIER 1973

RATIFICATION OF CANADA-BULGARIA TRADE AGREEMENT

RATIFICATION DE L'ACCORD COMMERCIAL CANADA-BULGARIE

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS  
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

C  
o  
m  
m  
u  
n  
i  
q  
u  
é

The Secretary of State for External Affairs, the Honourable Mitchell Sharp, announced today that the trade agreement between Canada and Bulgaria had entered into force definitively with the exchange of instruments of ratification. The agreement provides for "Most Favoured Nation" treatment of exports from both countries and for the facilitation of visits by businessmen. Most Favoured Nation treatment was originally granted to Bulgaria in 1963 when a previous trade agreement was concluded. Canada's trade with Bulgaria in 1972 amounted to \$2.3 million, of which almost three quarters were Bulgarian exports. Canada's major exports to Bulgaria included raw hides and textile machinery. Main imports to Canada were agricultural products, such as fruit juices, wines and peaches. Mr. Sharp stated that the trade agreement represents an element in the broadening of Canadian-Bulgarian relations, and expressed the hope that it will lead to an expansion of bilateral trade.

\* \* \*

Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, Monsieur Mitchell Sharp, annonce aujourd'hui l'entrée en vigueur officielle de l'accord commercial entre le Canada et la Bulgarie par suite de l'échange des instruments de ratification. L'Accord stipule le traitement de "la nation la plus favorisée" pour ce qui est des exportations des deux pays et des facilités relatives aux visites d'hommes d'affaires. Le traitement de la nation la plus favorisée avait été accordé à la Bulgarie dès 1963, lors de la conclusion d'un premier accord commercial. En 1972, le commerce du Canada avec la Bulgarie se chiffrait à 2.3 millions de dollars dont les trois quarts étaient constitués d'exportations provenant de la Bulgarie. Les peaux brutes et les machines textiles comptaient parmi les principales exportations du Canada vers la Bulgarie et les principales importations canadiennes étaient constituées de produits agricoles comme les jus de fruits, les vins et les pêches. M. Sharp précise que l'accord commercial représente un élément de l'élargissement des relations entre le Canada et la Bulgarie et le ministre se dit confiant que cette mesure conduira à une expansion du commerce bilatéral.